

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA  
VILLE DE MARSEILLE ARRONDISSEMENT  
D'ÛT CHEF LIEU DU DÉPARTEMENT  
DES BOUCHES DU RHÔNE.

06/15/2016

724

16 JAN. 2007

000035

11 JAN. 2007

COURRIER ARRIVÉ LE :
11 JAN. 2007
GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE MARSEILLE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ÛT EN PROVENCE  
DE MARSEILLE.

Nous soussignés, Mr Serge PLANQUES, domicilié 13190 ALLAUCH, CHEMIN Ste EUPHEMIE Lotissement PASCAL

Déclare avoir le projet de constituer une SARL dénommée HOLDING MASSILIA 13, sise à 553 rue St Pierre, 13012 MARSEILLE,

et qui aura pour activité : « prise de participation dans toutes société »

Je soussigné Mr Serge PLANQUES déclare avoir l'intention d'apporter à la société en formation les biens suivants :

- la totalité des parts détenues dans le capital de la SARL SOCIETE NOUVELLE D'AMBULANCES SECOURS D'URGENCES, sise 13012 MARSEILLE 553 RUE St Pierre, au capital de 8000 euros, et dont l'activité est transports sanitaires et transports de personnes à titre accessoire, soit 12 % des parts sociales dont la valeur approximative est de 72 000 euros.

- la totalité des parts détenues dans le capital de la SARL AMBULANCES MARSEILLE 13 sise 13012 MARSEILLE 553 RUE St Pierre, au capital de 8000 euros, et dont l'activité est transports sanitaires et transports de personnes à titre accessoire, soit 95 % des parts sociales dont la valeur approximative est de 190 000 euros.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un commissaire aux apports.

Je me permets de vous suggérer Mme Patricia BEYSSAC, Commissaire aux Comptes à 13795 AIX EN PROVENCE, 645 rue Mayor de Montricher, dont la nomination n'est soumise à aucune incompatibilité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Fait à ..Marseille.....

MR. PLANQUES Serge



Reçu le :  
- 9 JAN. 2007  
GREFFE TRIBUNAL  
COMMERCE D'AIX

## ORDONNANCE

NOUS, Henry DE BARBARIN, Vice-Président du Tribunal de Commerce de MARSEILLE, assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les causes y énoncées,

VU l'article L.223-9 du Code de Commerce et l'article 25 du décret du 23 mars 1967,

DESIGNONS :

Madame Patricia BEYSSAC  
Commissaire aux Comptes,  
Demeurant 13795 AIX EN PROVENCE 645 rue mayor de montricher

en qualité de Commissaire aux Apports, ayant pour mission de vérifier, sous sa responsabilité, les apports en nature qui doivent être faits par :

- Monsieur Serge PLANQUES

à la société à responsabilité limitée SARL en formation :

- HOLDING MASSILIA 13

et d'en dresser rapport,

DISONS que les actes constitutifs seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce territorialement compétent, conformément au décret du 30 mai 1984,

LAISSONS les dépens à la charge du requérant,

DISONS qu'il nous en sera référé en cas de difficultés,

ORDONNONS le dépôt de la présente au Greffe de notre tribunal.

Fait à MARSEILLE, le 16 janvier 2007.

LE VICE PRESIDENT.

Le Commis Greffier

*Henri F. DA*

Henry DE BARBARIN

Vice Président

Tribunal de Commerce de Marseille

Pour EXPEDITION conforme  
délivrée le :

16 JAN. 2007

Pour la S.E.L.A.R.L.  
P/Un Greffier Associé

